

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Toulouse, le 23 mars 2018

Direction de l'écologie

Bilan 2017 des dommages d'ours sur le massif des Pyrénées françaises

La présente note a été établie à partir des informations fournies par les Directions Départementales des Territoires du massif et le Parc National de Pyrénées.

Bilan des dommages 2017

Territoire	66	11	09	31	65 hors PNP	65 PNP	64 PNP	64 hors PNP	Total 2017
Nombre de dossiers enregistrés	0	0	265	22	37	38	0	0	362
Dossiers imputés à l'ours ¹	0	0	127	14	19	13	0	0	173
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	0	0	404*	19	22	17	0	0	462*
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	0	0	1	1	23	0	0	0	25
Dossiers à examiner en CIDO ²	0	0	132	7	13	19	0	0	171
Dommages indemnisés suite à CIDO : nbre d'animaux			282	1	31	22			336

*dont 260 sur 3 dérochements en Ariège au mois de juillet

Cette année le bilan des dommages met en avant une augmentation du nombre de dossiers imputés à l'ours. 467 animaux ont été imputés directement à l'ours et 336 animaux ont été indemnisés suite aux différentes commissions départementales d'indemnisation des dommages d'ours. Le nombre total des dommages indemnisés sur l'ensemble du massif des Pyrénées françaises est de 798 animaux et 25 ruches. Le département de l'Ariège qui concentre 75 % des dossiers du massif, présente une augmentation importante des dommages. Les 3 dérochements de 260 bêtes de juillet sur ce département explique en partie l'augmentation du nombre de bêtes indemnisées par rapport aux années précédentes. Par ailleurs le bilan des dommages est en légère baisse en Haute-Garonne et relativement stable dans les Hautes-Pyrénées. Les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et des Pyrénées-Atlantique n'ont pas enregistré de dommages d'ours en 2017.

Comparatif des dommages annuels depuis 2006 et effectif minimum d'ours détectés

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de dossiers enregistrés	386	271	188	155	197	210	218	205	219	182	246	362
Dossiers imputés à l'ours ¹	193	163	117	91	89	112	138	111	127	93	125	173
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	221	319	155	146	167	176	272	171	178	145	161	462
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	40	24	40	25	28	29	4	2	1	11	31	25
Dommages indemnisés suite à CIDO : nbre d'animaux	148	220	65	143	91	134	59	128	87	102	254	336
Effectif minimum ours détectés – Source ONCFS	15	15	16	17	19	22	22	25	31	29	39	43

Depuis 2006 le nombre moyen annuel de dossiers imputés à l'ours sur le massif des Pyrénées françaises est de 128 dossiers et l'année 2017 est marquée par une augmentation significative des dommages dans le département de l'Ariège. Par ailleurs, l'évolution de la population d'ours continue de montrer une dynamique lente et croissante depuis 2006. En 2017, le réseau ours brun de l'ONCFS et nos partenaires espagnols et andorrans ont pu détecter 43 ours sur l'ensemble du massif pyrénéen. La sous population des Pyrénées occidentales reste un noyau isolé, composé de deux individus mâles.

Sur l'ensemble du massif des Pyrénées, le pastoralisme concerne 6 000 exploitations pastorales, 1 290 estives, 100 000 bovins, 570 000 ovins et 14 000 équins. Les estives couvrent une surface de 550 000 hectares dont 70% situées en zone Natura 2000³.

1 - Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage.

2 - Les CIDO (Commissions d'Indemnisation des Dommages Ours) départementales examinent l'opportunité d'une indemnisation pour les dommages incertains.

3 - <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/web/Europe/4142-le-soutien-de-l-union-europeenne-au-pastoralisme-dans-les-pyrenees.php>